

## DELEGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université Toulouse Capitole, Monsieur Hugues KENFACK,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts ;

donne délégation de signature à Monsieur Dominique OHEIX, Ingénieur d'Études, Directeur des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE),

à l'effet de signer, en son nom, pour ce qui relève du service des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement, de l'Université Toulouse Capitole,

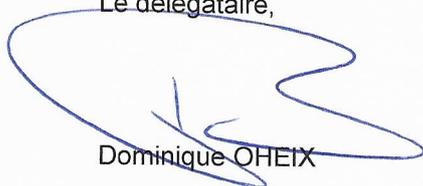
- l'ouverture, la gestion, l'administration des comptes et applications à usages professionnels

La présente délégation prend effet à la date de sa publication sur le site internet de l'établissement.

Il est mis fin à la délégation de signature consentie à Monsieur Dominique OHEIX en date du 19 mai 2022.

Fait à Toulouse, le 6 juillet 2023

Le délégataire,



Dominique OHEIX



Le Président,



Hugues KENFACK